



FINISTOURS 2025

Du mercredi 30 juillet au samedi 2 Août



BULLETIN D'INSCRIPTION FORFAIT 3 JOURS

Limité à 100 participants

**ATTENTION : un bulletin d'inscription par participant
à retourner par COURRIER**

CAVALIER MENEUR VTTISTE GROOM / ACCOMPAGNATEUR
(cocher la case correspondante)

Numéro de licence ⁽¹⁾ = / / (obligatoire ou joindre attestation assurance + RC cheval)

NOM _____ ☎ mobile _____

Prénom _____ Né (e) le : _____ Email :@.....

Adresse _____

Signature obligatoire

le _____

Par ma signature :

- ✓ Je déclare avoir pris connaissance du règlement général et en accepte les conditions.
- ✓ Je déclare avoir souscrit une assurance RC pour moi-même et pour mon cheval
- ✓ J'autorise la publication de photos prises lors de FINISTOURS 2025 et sur lesquelles je serais présent.
- ✓ Je dégage le CDTE 29 de toute responsabilité en cas d'accident, de vol
- ✓ Je m'engage à ne pas me comporter comme un « y'aca râleur » et à respecter les horaires, et le travail des bénévoles grâce à qui cet événement a pu voir le jour.

1) Si vous souhaitez prendre une licence, veuillez nous contacter au 06 69 49 29 29

	FORFAIT	TOTAL
FORFAIT 3 jours Du Mercredi 30 juillet soir au samedi 2 août matin (Cavalier, Meneur, Vététiste, Groom, Accompagnateur)	170 €	= _____ €uros

Une confirmation, précisant votre n° de dossier vous sera adressée par mail après réception de votre engagement

Veuillez indiquer la taille souhaitée pour votre polo
(entourer la taille choisie)

Modèle Femme	S	M	L	XL	XXL	
Modèle Homme	S	M	L	XL	XXL	XXXL

NOM DU CHEVAL : N° SIRE :

CAVALIERS IMPORTANT : JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DU LIVRET DE VOTRE CHEVAL (PAGE IDENTIFICATION + PAGE VACCINATION A JOUR).

MINEUR

Préciser ici l'identité de l'adulte ayant
autorité participant au Finistours

Nom :

Prénom

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception
du bulletin dûment complété/signé et du règlement (chq
encaissé à l'inscription) à l'ordre du CDTE 29 :

CDTE 29 – 6 lieu dit Kerinizan

29450 SIZUN

N° Dossier



ORGANISÉE PAR LE CDTE29, AVEC L'AIDE MATÉRIELLE DES COMMUNES DE POULLAOUEN,
ET CARHAIX.

~ RÉGLEMENT GÉNÉRAL ~

FINISTOURS, est une opération d'animation de promotion et d'incitation au voyage à cheval, a pour but de manifester l'attachement des cavaliers et meneurs au Tourisme équestre, ainsi que quelques vététistes, de faire connaître la richesse du Finistère (nature, patrimoine) et de provoquer des rencontres entre participants venant de tout le département et d'ailleurs. Elle est organisée par le CDTE 29 et est ouverte à tous dans les conditions ci-après.

1 – CONTRÔLES D'ARRIVÉE : après régularisation des formalités administratives, les participants y recevront leur dossier et l'affectation de leur emplacement dans le cantonnement. Concernant la Rhino, les propriétaires de chevaux doivent surveiller la température de leur cheval avant la manifestation.

2 – HÉBERGEMENT :

Hébergement / bivouac (prévoir sont matériel : tente, fourgon, camping car...) sur le site de Finistours avec douches et sanitaires à proximité.

3 – CANTONNEMENT DES CHEVAUX ET DES PONEYS :

Aucun cheval entier ne sera admis sur le lieu de cantonnement et sur le circuit.

Les chevaux et/ou poneys seront cantonnés sur des terrains en paddock, sur des emplacements de 25m² /cheval (environ) sont attribués selon l'ordre d'arrivée sur le site. (Si vous souhaitez vous regrouper, merci d'indiquer sur le bulletin le nom de votre groupe)

Il appartiendra à chaque cavalier de disposer de son propre matériel de clôture et de monter son paddock (il en a l'entière responsabilité).

➤ Chaque paddock devra être électrifié.

Les chevaux et/ou poneys demeureront sous la garde et la responsabilité de leurs cavaliers et meneurs qui assureront l'entretien du cantonnement et la surveillance de leur matériel. Pour des raisons de sécurité la circulation des véhicules au lieu de cantonnement sera interdite la nuit.

Il appartiendra également à chacun de pousser chaque jour les crottins de sa monture vers le talus le plus proche.

4 – APPROVISIONNEMENT DES CHEVAUX : une dotation en granulé (offert par notre partenaire EQUIGOLD/ROYAL HORSE) est prévue pour chaque monture. Eau : un point d'eau sera mis à disposition, permettant de se fournir en eau (**prévoir son seau personnel**). Le foin sera prévu sur le site

5 – MESURES SANITAIRES

 : les chevaux devront obligatoirement :

☞ Provenir d'une écurie indemne depuis au moins 30 jours de toute maladie contagieuse de l'espèce équine, ne présenter aucun signe clinique de maladie.

☞ Être identifié individuellement (copie livret, N° SIRE, puçé).

☞ Vaccin grippe équine à jour (vaccination antitétanique et Rhino pneumonie conseillés)

☞ Ferrure à jour

6 – ASSURANCES : tous les cavaliers devront être licenciés ou à défaut être assurés en responsabilité civile. Les chevaux seront assurés par une « rcpe » ou assurance « rc » équivalente. (**Joindre les 2 documents**).

7 – SÉCURITÉ – COMPORTEMENT : à tout moment, si les nécessités de sécurité l'imposent, les organisateurs pourront interdire tout ou partir des activités et manifestations à une équipe ou à des cavaliers dont le comportement ou les compétences pourraient créer un danger objectif. La même procédure pourra être appliquée dans le cas de comportement qui porterait atteinte à la bonne renommée de Finistours.

8 – REGLES

 : Le Finistours n'est pas une compétition !

Le port du casque est fortement conseillé (+ de 18 ans) et obligatoire pour les mineurs. Les participants, cavaliers, meneurs ou vététistes se doivent de respecter le code de la route, les autres usagers et les passages en propriétés privées. Respecter également la nature, ne jetez aucun papier, mégots de cigarettes ou autre, sur les chemins et routes empruntées !

9 – LES CHIENS : pour la sécurité de tous et parce que nous traversons des propriétés privées où ils ne sont pas souhaités, **les chiens ne sont pas autorisés sur les parcours**, ainsi que dans les locaux destinés aux repas (restaurants, salles...), sur le campement, ils doivent rester sous la surveillance du propriétaire.

10 – ANNULATION : en cas d'annulation de la manifestation, les droits d'engagement seraient remboursés. Il ne pourra être prétendu à des dommages. **En cas d'annulation pour raisons personnelles avant le 1/07/2025, 90 % du montant perçu sera remboursé ; au delà de cette date pas de remboursement possible, les réservations de repas étant faites et les fonds avancés, le CDTE ne pourra tenir compte d'éventuel certificat médical.**

11 – MINEURS :

Les mineurs souhaitant participer à ce rassemblement devront être accompagnés tout au long de la semaine par un adulte ayant autorité

(À préciser sur le bulletin d'inscription).

12 - LE FAIT de participer à Finistours implique l'acceptation du présent règlement et du règlement sanitaire, et l'exploitation photographique de clichés pris à l'occasion de l'événement.

~ ORGANISATION ~

Le Finistours se déroule cette année du Dimanche 27 Juillet au Samedi 2 Août au matin

Pour ceux qui participent sur 3 jours : du Mercredi 30 juillet au samedi 2 août, l'accueil se fera à partir de 17h au centre équestre de Carhaix

- Retrait des dossiers (topoguide, le programme détaillé de la semaine, la dotation).

Un plan vous sera remis pour rejoindre le site du bivouac.

L'itinéraire est entièrement balisé pour l'occasion, un topoguide au 1/25 000ème est remis à chaque participant.

- Y seront indiqués, les portions en propriétés privées (autorisations exceptionnelles pour le Finistours 2025), les lieux de piques niques, les traversées de routes, les N° d'urgences...
- Les traversées de routes très fréquentées sont sécurisées par des bénévoles (respecter les horaires)
- Un maréchal ferrant pourra être contacté en fin de journée pour dépanner les chevaux déferés

Il est demandé aux participants :

- de lire attentivement le règlement, et de respecter les consignes (briefing journalier).
- de respecter le code de la route, le code rural, les autres usagers, les horaires et l'environnement.
- de nettoyer son paddock (crottins à mettre sur les talus)

Pour limiter notre impact sur l'environnement, nous vous rappelons de prévoir vos couverts et gobelets sur les piques nique et apéro.

Le CDTE 29 souscrit une assurance « Responsabilité Civile Organisateur ».

Le CDTE29 ne pourra en aucun cas être tenu responsable :

- en cas d'accident
- de vol ou perte de matériel (nous vous conseillons de prévoir des cadenas pour les vans)

~ INSCRIPTIONS ~

Attention : Les inscriptions sont limitées à 100 participants

Les dossiers d'inscriptions complets :

- 1 bulletin par participant, dûment rempli, **daté et signé** (après lecture du règlement)
- Le chq correspondant
- La copie du Livret de votre cheval (pages identification, et vaccinations)

- N° Licence « FFE » ou à défaut **copie RC cavalier + Copie RC propriétaire** (habitation en général), ou RCPE

Envoyez le tout par courrier à l'adresse ci dessous

- *Un mail vous sera adressé après réception, avec votre N° de dossier et un plan d'accès.*

A très bientôt !

CDTE 29
6 lieu dit Kerinizan 29450 SIZUN
E-mail : cdte29penarbed@gmail.com
www.cdte29.fr
☎ : 06.69.49.29.29

